

Adath shalom  
 אדאט שאלום

Communauté Juive Massorti

# bienvenue à Adath Shalom

Office du Vendredi Soir  
 et Samedi Matin

## QUI SOMMES NOUS ?

Adath Shalom signifie littéralement « Assemblée de la paix ». C'est le nom hébraïque que s'est choisi notre communauté, lorsqu'elle fut fondée en 1989. Adath Shalom fait partie du mouvement Massorti mondial, terme qui signifie « traditionnaliste » et est affiliée au courant religieux « Conservatif » américain. Entre le rigorisme et la déshérence, c'est un judaïsme qui se donne pour vocation de concilier tradition et modernité et qui regroupe 1 500 000 de membres à travers le monde. Nos offices conservent pour l'essentiel la trame liturgique fondamentale de la tradition juive. Ils sont toutefois « égalitaires » en ce qu'ils prennent en compte l'émancipation de la femme telle qu'elle a été entérinée par les maîtres de la loi juive de notre mouvement. Des petites différences de coutume entre hommes et femmes peuvent néanmoins être observées. L'étude des textes traditionnels, la quête de sens, par la réflexion et la discussion, occupent une place prépondérante. Pour en savoir plus sur les us et coutumes de notre synagogue, adressez-vous à un de nos administrateurs qui se fera un plaisir de vous orienter. Et si vous désirez vous documenter davantage, nous vous invitons à consulter l'ouvrage collectif publié par notre rabbin, « **La loi juive à l'aube du XXIème siècle** » qui présente et explique les orientations modernistes de notre judaïsme et les fondements halakhiques (normatifs).

La communauté Adath Shalom et son rabbin Rivon Krygier accueillent dans leur centre communautaire toutes les personnes qui recherchent un judaïsme vivant, contemporain, chaleureux, créatif et curieux, quel que soit leur degré de pratique ou de croyance religieuse.

## AVANT D'ENTRER DANS LA SYNAGOGUE

Chaque homme doit avoir la tête couverte. Sur le présentoir, des **kippot** (calottes) sont à votre disposition.

Les personnes qui portent habituellement un **talit** (châle de prières) pour l'office matinal peuvent en emprunter un, à l'entrée de la synagogue. Dans notre communauté, l'usage le plus répandu est que les femmes ne portent pas de kippa et de talit. Toutefois celles qui par piété le souhaitent sont parfaitement autorisées à le faire.

## DANS LA SYNAGOGUE

À l'entrée de la synagogue, un membre de notre communauté vous remettra le **sidour** (livre de prière) et vous indiquera la page à laquelle l'office évolue. Pour vous permettre la compréhension et le suivi des prières, les livres sont tous rédigés en hébreu et en français ! Néanmoins, si vous êtes un peu perdu, n'hésitez pas à demander de l'aide à votre voisin. Vous verrez également certains passages marqués en phonétique (translittération de l'hébreu) afin de permettre aux non hébraïsants de participer au chant. Muni de votre sidour, vous pouvez vous installer où bon vous semble.



Afin de  
 ne pas troubler  
 la cérémonie  
 et ne pas profaner  
 le Chabbat,  
 assurez-vous que votre  
 téléphone cellulaire  
 est bien éteint.

### Adath Shalom

8, rue George-Bernard Shaw  
 75015 Paris  
 Tél : 01 45 67 97 96  
 Email : [contact@adathshalom.org](mailto:contact@adathshalom.org)  
[www.adathshalom.org](http://www.adathshalom.org)

Si l'office a commencé, afin de ne pas perturber l'attention, nous vous saurions gré d'éviter de passer devant la bima (estrade du pupitre de lecture) où se déroule l'office et d'emprunter les couloirs arrière.

Nous mettons un point d'honneur à ce que nos offices se déroulent dans le recueillement et la ferveur. Aussi nous vous saurions gré de bien vouloir éviter les bavardages dans l'enceinte de la synagogue. Des espaces à l'extérieur sont prévus à cet effet.

**OFFICE**  
du Vendredi soir  
(hiver)  
18h30-19h45

**OFFICE**  
du Vendredi soir  
(été)  
19h-20h15

image source : collection Adath Shalom ©

Ne cherchez pas, il n'y a pas de séparation entre les hommes et les femmes ! La mixité nous est chère, en ce qu'elle promeut l'égalité des sexes et permet ainsi la participation des femmes au même titre que les hommes lors des offices.

Au moment de la sortie de la Tora, des membres de la communauté vous distribueront un **houmach** (livre bilingue comprenant le texte de la Tora divisé en sections, ainsi que les passages des prophètes qui sont lus rituellement au cours de l'office du samedi matin).

## LES OBJETS RITUELS

À l'arrière de la bima, est situé le **aron ha-kodèch** (armoire sainte) dans laquelle sont déposés les **sifré-Tora** (rouleaux manuscrits du Pentateuque, dit « Tora de Moïse »). Au-dessus, le **nèr tamid** (lampe perpétuelle) rappelle la lumière pérenne qui émanait de la Menora (candélabre à 7 branches) dans le Temple de Jérusalem. D'un côté, se trouve le **kissé Eliyahou** (fauteuil d'Eliyahou le prophète) utilisé lors des circoncisions des nouveaux-nés, et de l'autre, la **hanouccia**, chandelier à 9 branches allumé lors de la fête des lumières (Hanoucca).

## NOS OFFICES DE CHABBAT

Les offices constituent dans le judaïsme un moment privilégié au cours duquel chaque individu se rattache spirituellement à la collectivité. Ainsi toute la communauté se ressource à la mémoire vivante d'Israël, renoue l'alliance sacrée avec Dieu, et reconstruit le tissu social autour de cette vocation morale et éducative.

Pour faciliter la présence de nos fidèles, les horaires de nos offices sont à heure fixe. Ceci ne préjuge aucunement du temps de l'observance du Chabbat qui doit au demeurant être pris en compte, selon le cycle annuel de la durée des jours.

- **Le vendredi soir, en période hivernale, notre office commence à 18h30. En période estivale, l'office est à 19h.**

Un **cheliach tsibur** ou **hazzan** (officiant) est appelé par le rabbin à diriger la prière. Pour rappel, la coutume est que seuls le rabbin et le hazzan portent le talit lors de l'office du soir.

- **Le samedi matin, notre office commence à 9h45 par le préluce des bénédictions et des psaumes et pour les moins initiés, à 10h15, avec la récitation du Chemâ et ses bénédictions.**

Il est précédé à 9h, d'une étude sur la paracha de la semaine (péricope lue rituellement le samedi matin, extraite de la Tora). Cet enseignement prodigué par le Dr Pierre El-Ghouzzi permet d'approfondir le sens de la lecture de la Tora qui va se dérouler au cours de l'office qui suit.

## DEROULEMENT DE L'OFFICE Vendredi Soir

**18h30-18h50 : KABBALAT CHABBAT (pp. 8-24 du siddour)**

Si l'horaire nous le permet (il faut que cela soit avant le coucher du soleil pour ne pas transgresser le Chabbat), notre office commence par l'allumage des bougies de Chabbat (p. 8). De grands maîtres de la Cabale de Safed, au XVIème siècle, ont instauré l'usage, dans le rituel du vendredi soir, d'accueillir le Chabbat comme une fiancée très attendue. Depuis, de par le monde, dans l'ensemble des communautés, des chants particuliers célèbrent ce préluce : hymnes de Chabbat, chant de l'âme, psaumes de David et le fameux **Lekha dodi** (pp. 22-24) qui en constitue l'apogée et au cours duquel l'assemblée se lève et se tourne vers la porte d'entrée pour accueillir la fiancée du Chabbat. Cette section de l'office, comme toutes les autres, est ponctuée par la prière du **Kaddich** (sanctification du Nom divin), profession de foi du judaïsme.

Parole de Sage :

Rabbi José, fils de Rabbi Juda dit : « Deux anges accompagnent le Juif, la veille du Chabbat, de la synagogue à la maison, l'un souhaitant le bien, l'autre le mal. Quand le Juif arrive chez lui et trouve les bougies du Chabbat allumées, la table dressée, la maison en ordre, le bon ange dit :

« Puisse le Chabbat prochain être pareil », à quoi l'autre est contraint de répondre : « Amen ». Mais si la maison se présente différemment, l'ange du mal dit : « Puisse le Chabbat prochain être pareil ». A son tour, l'ange du bien est obligé de répondre : « Amen ».

(Midrache Tan'houma 55 ; Chabbat 28b)

OFFICE  
du Samedi matin  
(1ère partie)  
9h45-10h30

OFFICE  
du Samedi matin  
(2ème partie)  
10h30-12h30

18h50-19h05 : LE CHEMÂ ET SES BÉNÉDICTIONS (pp. 30-36 du siddour)

Cette section commence par une invitation formelle à la prière (**Barekhou**, p. 30) destinée à former la communion entre les fidèles. Elle requiert la présence d'un minyan (dix fidèles adultes au minimum : dans notre communauté, les femmes comptent dans le quorum requis). Ensuite, sont récitées les deux bénédictions qui introduisent la récitation du Chemâ et définissent la nature du lien de Dieu à l'homme, célébrant Son action en tant que Créateur du monde et en tant que Guide spirituel et moral qui a noué une alliance sainte avec le peuple juif.

La récitation du **Chemâ Israël** (« Écoute Israël ! », p. 32 ; translittération complète p.650) se compose de 3 paragraphes de la Tora qui expriment l'allégeance à l'essence de la foi d'Israël : le monothéisme éthique. Le premier paragraphe, tiré du Deutéronome (6,4-9), enjoint à l'amour de Dieu qui se traduit par la vigilance, le dévouement à tout moment à nos devoirs religieux et moraux et la transmission de ces précieuses valeurs à nos enfants. Le deuxième paragraphe (Deutéronome 11,13-21) évoque les termes de l'alliance biblique par laquelle le peuple juif accepte de lier son destin au respect des règles de sainteté et à se vouer à la réalisation des commandements divins. Le troisième paragraphe (Nombres 15,37-47) rappelle l'exode d'Égypte et la fonction mémorielle des **tsitsiot** (franges aux quatre coins du talit), symbolisant le devoir d'accomplir tous les commandements.

Deux bénédictions suivent encore le Chemâ. La première porte sur l'espérance de Rédemption et la seconde sur l'espoir de voir la paix universelle s'étendre sur le monde depuis Jérusalem.

19h05-19h15 : LA ÂMIDA

La âmida est le terme talmudique pour désigner « la prière » à proprement parler. Le sens de la responsabilité requis dans le rapport à Dieu se traduit par le fait que l'on doit réciter sa prière en position debout, ce qui est le sens littéral du mot « **Âmida** ». C'est le moment de l'office où chaque fidèle se présente devant le Maître du monde, s'adresse directement à Lui, exprimant les aspirations fondamentales du peuple juif, depuis l'aide à accomplir ses devoirs religieux jusqu'aux requêtes les plus intimes. C'est pourquoi la concentration et la ferveur sont particulièrement requises. Elle se compose de trois bénédictions initiales, du corps de la prière (une seule et longue bénédiction, le Chabbat, et non treize, comme en semaine) et de trois bénédictions finales. Ce caractère à la fois personnel et communautaire fait que dans un premier temps, chacun murmure la prière individuellement, et qu'ensuite l'officiant reprend le condensé de la prière à voix haute, au nom de toute l'assemblée. Il peut arriver toutefois que la âmida soit prononcée simultanément avec l'officiant.

19h15-19h35 : LA DRACHA

L'étude de la Tora est le commandement fondamental de la vie religieuse. Dans notre communauté, une **dracha** (homélie, enseignement) est généralement prodiguée après la âmida, le plus souvent, par notre rabbin, mais pas exclusivement. Cet enseignement porte généralement sur le sens de la paracha de la semaine (péricope extraite de la Tora, lue rituellement le samedi matin) mais peut aborder également d'autres sujets ayant un intérêt spirituel et culturel. C'est l'occasion de s'instruire et de réfléchir, à partir d'un regard traditionnel, sur des questions diverses concernant la vie morale et spirituelle.

19h35-19h45 : LE FINAL

La dracha est ponctuée par un kaddich spécial (p. 58), en l'honneur des Sages de la Tora, et suivie généralement de la récitation de la prière **Aléinou** (p. 60) qui exprime l'espoir de l'harmonie universelle, l'unité du genre humain autour du culte du Dieu unique et universel. Les endeuillés, ou ceux qui commémorent l'anniversaire de décès d'un proche sont conviés à s'approcher de la bima pour réciter ensemble le **Kaddich** à leur mémoire (p. 62). L'officiant peut alors le cas échéant rappeler le nom de personnes disparues. Si le temps le permet, nous chantons l'hymne du **Yigdal** (p.64) inspiré de Maïmonide, rappelant les grands principes de la foi juive.

Si vous désirez rappeler la mémoire d'un membre disparu de votre famille, vous êtes invité à transmettre à l'avance auprès de notre secrétariat son identité civile et hébraïque (et sa date de décès) afin de l'inclure dans le rappel des noms effectué à la fin de notre office, lors de la récitation du Kaddich.

Si vous souhaitez faire un rappel systématique de nom chaque année, un courrier signalant la date du Chabbat concerné pourra vous être adressé.

Samedi matin  
Cours sur la  
Paracha avec  
Pierre El-Ghouzzi  
(9h - 9h45)

Samedi matin  
Syna des enfants  
(11h - 12h30)

image source : collection Adath Shalom ©

Après les diverses annonces des célébrations et activités prochaines de la communauté, l'assemblée se lève pour réciter le **Kiddouch** (sanctification du Chabbat), en buvant tous ensemble une petite coupe de vin ou de jus de raisin. Après quoi, la coutume est de se souhaiter les uns les autres un « Chabbat chalom » (Chabbat de paix) !

#### L'une et l'autre parole des Sages du Talmud, à propos du Chabbat...

Rabbi Chimôn Bar Yohaï enseigne : le Chabbat s'est adressé au Saint béni soit-Il en ces termes : « Maître du monde, à tout être correspond un partenaire avec qui il peut former un couple, mais moi je n'ai pas mon correspondant ! » Le Saint béni soit-Il lui répondit : « c'est l'Assemblée d'Israël qui sera ton partenaire. » Et lorsque les enfants d'Israël se tinrent au pied du mont Sinaï, le Saint béni soit-Il leur dit : « souvenez-vous de ce que J'avais dit au Chabbat : "c'est l'Assemblée d'Israël qui sera ton partenaire" et tel est le sens du verset : "souviens-toi du Chabbat pour le sanctifier." » (Genèse rabba 11:8).

Rava enseigne – et selon d'autres, il s'agit de Rabbi Yehochouâ ben Lévi – : même une personne isolée se doit de réciter, le vendredi soir, le paragraphe du Va-yekhoulou (Gn 2:1-3), selon ce qu'en dit Rabbi Hamnouna : quiconque prie le vendredi soir et récite le Va-yekhoulou (intégré dans le kiddouch), l'Écriture le lui compte comme s'il était le partenaire de Dieu dans l'œuvre de la Création, ainsi qu'il est écrit Va-yekhoulou ; ne lis pas Va-yekhoulou (« cieux et terre furent achevés »), mais Va-yekhalou (ils parachevèrent les cieux et la terre) (Chabbat 119b).

## DEROULEMENT DE L'OFFICE Samedi matin

### 9h45-9h55 : BIRKOT HA-CHAHAR (pp. 82-92)

Cette première partie est identique tous les jours et consiste en une récitation des **birkot ha-chahar** (bénédictions matinales). Celles-ci expriment, à travers l'expérience du renouveau matinal, la reconnaissance à Dieu qui renouvelle sans cesse l'œuvre de la Création et redonne vie au monde tout entier. Cette section de l'office, comme toutes les autres, est ponctuée par la prière du kaddich (sanctification du Nom divin), profession de foi du judaïsme. Il est d'usage, pour ceux qui sont en deuil ou qui commémorent l'anniversaire d'un décès, d'en réciter le texte, par devant toute la communauté, tandis que celle-ci répond à l'unisson « amèn » aux diverses strophes. Le nom de la personne est rappelé à la fin de l'office, lors du dernier Kaddich.

### 9h55-10h15 : PSOUKE DE-ZIMRA (pp. 94-126)

Les **Psouké de-zimra** sont des versets récités à partir des Psaumes bibliques, pour la plupart attribués au roi David. Ce préliminaire inscrit la prière dans la mémoire ancestrale et permet de renouer avec les aspirations profondes du peuple juif. Dans notre synagogue, l'usage est d'en réciter des parties diverses d'un Chabbat à l'autre, en privilégiant le chant, pour associer davantage l'assemblée à la prière.

### 10h15-10h35 : LE CHEMÂ ET SES BÉNÉDICTIONS (pp. 128-138)

Cette section commence par une invitation formelle à la prière (Barekhou, p. 128) destinée à former la communion entre les fidèles. Elle requiert la présence d'un minyan (dix fidèles adultes au minimum. Dans notre communauté, les femmes comptent dans le quorum requis). Ensuite, sont récitées les deux bénédictions qui introduisent la récitation du Chemâ et définissent le lien de l'homme à Dieu, célébrant Son action en tant que Créateur du monde et en tant que Guide spirituel qui a noué une alliance sainte avec le peuple juif.

La lecture de la Tora est suivie par les fidèles dans les houchim (pentateuques) distribués à cet effet. Si vous ne suivez pas en hébreu, vous avez la traduction ; le chomèr (superviseur) indique régulièrement la page de la section qui va être lue.

Si vous êtes Cohen ou Lévi, merci de vous signaler auprès de notre rabbin.

Gan Eden  
Samedi après-midi  
avec Yaël Tamir  
(14h - 15h30)

Beit Midrach  
Samedi après-midi  
avec Héléna Fantl,  
Charlie et  
Tony Levy  
(autour de  
17h - 19h)

image source : collection Adath Shalom ©

Le **Chemâ Israël** (« Écoute Israël ! », p. 136 ; translittération complète, p. 650) exprime l'allégeance à l'essence de la foi d'Israël : le monothéisme éthique. Il enjoint à l'amour de Dieu qui se traduit par la vigilance, le dévouement à tout moment à nos devoirs religieux et moraux, et la transmission de ces précieuses valeurs à nos enfants. Une dernière bénédiction (pp. 138-140) suit le Chemâ et porte sur l'espérance de la rédemption.

#### 10h35-10H45 : ÂMIDA (pp. 142-152)

La **Âmida** est le terme talmudique pour désigner « la prière » à proprement parler. Le sens de la responsabilité requis dans le rapport à Dieu se traduit par le fait que l'on doit réciter sa prière en position debout, ce qui est le sens littéral du mot «âmida». C'est le moment de l'office où chaque fidèle se présente devant le Maître du monde, s'adresse directement à Lui, exprimant les aspirations fondamentales du peuple juif, jusqu'aux requêtes les plus intimes. Elle se compose de trois bénédictions initiales, du corps de la prière (le Chabbat, une seule et longue bénédiction, et non treize comme en semaine) et de trois bénédictions finales. Ce caractère à la fois personnel et communautaire fait que généralement, dans un premier temps, chacun murmure la prière individuellement, et qu'ensuite l'officiant en reprend l'énoncé à voix haute, au nom de toute l'assemblée.

Au cours de cette répétition, l'officiant invite la communauté à participer à la kedoucha (p. 144), dont le sens est la proclamation céleste et terrestre de la sainteté de Dieu, et l'aspiration à ce que la présence divine soit accueillie dans le monde tout entier.

L'officiant rappelle également de façon solennelle la birkat cohanim (bénédition sacerdotale) prodiguée à l'assemblée par les descendants des prêtres. Il peut arriver toutefois que la âmida soit prononcée simultanément avec l'officiant.

#### 10h45-11h40 : LECTURE DE LA TORA ET DE LA HAFTARA (pp.174-188)

Cette partie de l'office s'articule en quatre temps : la sortie du rouleau de la Tora hors de l'Arche sainte et sa procession au sein de l'assemblée des fidèles, la lecture de la **Tora**, la lecture de la Haftara, la rentrée du rouleau de la Tora dans l'Arche sainte. La lecture de la Tora constitue le cœur de l'office du samedi matin.

De semaine en semaine, un extrait (paracha ou sidra) de la Tora est lu, de sorte qu'au bout d'une année sa lecture est entièrement accomplie, pour être reprise à nouveau, dans un cycle perpétuel. La Tora est composée des cinq livres de la Bible: la Genèse, l'Exode, le Lévitique, les Nombres et le Deutéronome. Le Pentateuque est attribué à Moïse.

La **paracha** de chaque semaine est elle-même divisée en sept parties ou aliyot (montées à la Tora) qui correspondent à des sections auxquelles sont conviés des fidèles appelés à réciter les bénédictions de la lecture (p.180), et à suivre celle-ci au plus près dans le rouleau.

Le texte est récité selon des règles très précises de cantilation par le baâl-koré (maître de lecture). Celui-ci est entouré du chomèr (assistant et superviseur de la lecture) et du **gabaï**, chargé d'appeler et de bénir les fidèles qui montent à la Tora. Toute personne appelée à une **alya** et qui sait lire elle-même un extrait de la Tora peut le faire, mais, le plus souvent le fidèle se contente de réciter les bénédictions (p. 180).

La cérémonie de la **bar/bat mitzva**, souvent célébrée le Chabbat, consiste notamment à ce que l'enfant marque son passage à l'âge adulte en accomplissant une lecture publique d'un passage de la Tora.

Être appelé à la Tora est un grand honneur par lequel un fidèle exprime son allégeance et sa responsabilité en tant que juif. Le (ou la) fidèle qui est appelé à «monter à la Tora» communique au gabaï son prénom hébraïque ainsi que celui de son père et de sa mère (ex. : Itshak ben (fils de) Avraham ve-Sara). Il est d'usage qu'après la lecture de son passage, la personne appelée soit invitée par le gabaï à faire un don aux œuvres de la communauté (sans devoir en mentionner publiquement le montant) dont on s'acquitte dans le courant de la semaine qui suit.

Même si vous n'êtes pas parmi les invités de la famille qui célèbre l'événement, vous êtes convié à cette collation. À cette occasion, nous vous invitons à vous présenter aux membres et fidèles qui se feront un plaisir de faire votre connaissance et vous accueillir au sein de notre communauté.

**Parole de Sage :**

« Celui qui observe le Chabbat comme il se doit, l'honorant et s'y délectant dans la mesure de ses capacités, reçoit une récompense ici-bas, en plus de celle qui lui est réservée dans la vie future. »

(Maïmonide, Sefer Zmanim - Les lois du Chabbat, 30)

Café Tora  
samedi après-midi  
avec notre rabbin  
Rivon Krygier  
(autour de  
17h - 19h)

Chabbat  
chalom !

Ce n'est pas un PV (!) mais simplement, la manière traditionnelle d'associer à cette importante mitzva la générosité et la solidarité envers les œuvres de la communauté. Des enveloppes sont remises à cet effet où vous trouverez un onglet à plier indiquant le montant de votre don à votre convenance. L'enveloppe est remise à la fin de l'office au gabaï.

A l'issue des lectures de la Tora, le gabaï appelle le **magbia**, chargé de lever le rouleau de la Tora, ainsi que le **golèl**, chargé de rhabiller le rouleau de sa robe et de ses ornements. Celui qui a été appelé le dernier à la Tora, le **maftir**, lit après sa montée le passage hebdomadaire extrait du livre des Prophètes, appelé haftara, avec une cantillation spéciale. Cette lecture est précédée et suivie de bénédictions particulières (p. 188).

**11h40-12h10 : LA DRACHA**

L'étude de la Tora est le commandement fondamental de la vie religieuse. Dans notre communauté, une dracha (homélie, enseignement) est généralement prodiguée après la lecture de la haftara, le plus souvent, par notre rabbin, mais pas exclusivement. Lorsque l'on célèbre une bar/bat-mitzva, une dracha est prononcée par l'enfant après sa lecture dans la Tora, fruit de sa réflexion et de son engagement dans la vie juive d'adulte. Cet enseignement porte le plus souvent sur le sens de la paracha de la semaine (péricope lue rituellement le samedi matin, extraite de la Tora). C'est aussi l'occasion de réfléchir, à partir d'un regard traditionnel, sur des questions diverses concernant la vie morale et spirituelle. Le tuteur (ayant préparé étroitement l'enfant) lui adresse un message et le rabbin prononce ensuite sa propre dracha.

**12h10-12h30 : BÉNEDICTIONS COLLECTIVES (pp. 190-195), OFFICE DE MOUSSAF (pp. 206-218) ET PARTIE FINALE DE L'OFFICE (pp. 252-260)**

Avant de ramener la Tora dans l'arche sainte (pp. 198-200), le rabbin appelle les fidèles à réciter les bénédictions collectives (pp.190-195) : pour la communauté, pour les personnes souffrantes, pour la France, pour l'Etat d'Israël, pour la paix en Israël et dans le monde.





Le **Moussaf** désigne la prière « complémentaire » du samedi matin. Il correspond au « supplément d'âme » qu'apporte le repos saint du Chabbat. A l'époque du Temple de Jérusalem, un sacrifice supplémentaire était offert à l'occasion du Chabbat, de la nouvelle lune ou lors des jours de fête. Cette prière y fait allusion. Dans notre communauté, elle est chantée collectivement dans la première et dernière partie, et individuellement dans la partie intermédiaire.

Dans la partie finale de l'office, nous chantons le **Ein ke-lohénu** ("Qui Te ressemble?", p. 252), un chant de louanges à Dieu qui réjouit les âmes du lien tissé avec Dieu. S'ensuit alors la récitation de la prière de clôture **Aléinou** (p. 254) qui exprime l'espoir de l'harmonie universelle, l'unité du genre humain autour du culte du Dieu unique. Les endeuillés, ou ceux qui commémorent l'anniversaire de décès d'un proche récitent ensuite le Kaddich (p. 256). En conclusion, nous chantons l'hymne **Adon ôlam** («Maître du monde »).

Après les diverses annonces des célébrations et activités prochaines de la communauté, on récite le Kiddouch (sanctification du Chabbat), en buvant tous ensemble une coupe de vin ou de jus de raisin. Habituellement, cela s'accomplit autour d'un buffet appelé aussi « Kiddouch », organisé pour célébrer un joyeux événement ou pour dédier un repas d'amitié à la mémoire d'un proche disparu. La coutume est de se souhaiter ensuite les uns les autres un « Chabbat chalom » (Chabbat de paix) !

## VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?

Chaque Chabbat, un administrateur de garde est plus particulièrement à votre service. N'hésitez pas à l'approcher !

	<b>Rivon Krygier</b> Rabbin		
	<b>Eric Aboudi</b> Officiant principal		<b>Pierre El-Ghouzzi</b> <i>Baâl-koré</i> (lecteur de la Tora)
<b>Le Conseil d'Administration</b>			
	<b>Simon Luque*</b> Président		<b>Jacques Adida*</b> Trésorier
	<b>Aline Schapira*</b> Commission Tsedaka - Talmud Tora - Massorti France		<b>Yohan Stern*</b>
	<b>Bernard Weil*</b> Relations extérieures - CRIF - Massorti France		<b>Claire Aboudi</b> Déléguée Noam
	<b>Aline Benain</b> Commission Talmud Tora - Rédactrice en chef de "Mikhtav"		<b>Georges-Albert Kisfaludi</b> Commission jeunesse - sécurité
	<b>James Lieber</b> Commission finances		<b>Vanessa Makda</b> Responsable de Marom
	<b>Perla Relkin</b> Commission événements		<b>Guy Schapiro</b> Commission offices - représentant à l'EJM
	<b>Marc Seroka</b> Commission Tsedaka		<b>François Van Deth</b> Informatique et technique
* membres du bureau			
<b>Les permanents</b>			
	<b>Stéphanie Lebaz-Benaroc</b> Secrétaire générale		<b>Isabelle Gamrasni</b> Secrétaire
	<b>Gabriela Golberg</b> Directrice du Talmud Tora		<b>Yaël Tamir</b> Responsable des Bar/Bat Miztva
	<b>Pascal Weiss</b> Chamach		



A la mémoire d'Evelyne Montserrat  
Présidente d'Adath Shalom (2001 - 2009)